

Croiser le fer ou croiser la plume

Genèse des associations suisses de presse vers 1880

PIERRE EVÉQUOZ

Laboratoire Histoire contemporaine

Université de Fribourg (CH)

pierre.Evéquoz@unifr.ch

ORCID : <https://orcid.org/0009-0004-5037-2088>



n 1884, trois associations de presse sont fondées en Suisse, qui concrétisent une série d'appels à l'union lancés par différents acteurs dès la fin des années 1860. Ces créations concomitantes signalent un rapprochement des gens de plume, tout en mettant en évidence les divisions qui traversent alors le système des journaux suisses. Les logiques diverses qui inspirent ces démarches associatives sont ainsi révélatrices des conceptions concurrentes sur le rôle de la presse périodique et des personnes qui en assurent la rédaction. Ces trois unions apparaissent dès lors comme emblématiques d'un moment de transition que nous proposons d'analyser. Éclaircir ces logiques divergentes se révèle pertinent pour la question de recherche principale, qui interroge les conditions de l'invention et de la structuration du métier de journaliste en Suisse.

La sociologie des professions suggère d'intéressants outils pour procéder à une analyse historique et retracer les origines du journalisme entendu comme *groupe professionnel* (Dubar et al., 2015). Ces auteurs invitent à repérer et à analyser les motivations qui poussent un groupe de personnes se disant journalistes à s'associer, en s'attardant aussi bien sur les modes d'organisation et de représentation, que sur les luttes qui en déterminent l'orientation. Les négociations et résolutions dont font nécessairement l'objet les créations associatives sont autant de tentatives pour impo-

**Pour citer cet article, to quote this article,
para citar este artigo**

Pierre Evéquoz, « Croiser le fer ou croiser la plume : genèse des associations suisses de presse vers 1880 », *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [En ligne, online], Vol Vol 13, n°1 - 2024, 15 juin - 15 de junho - 15 de junio.

URL : <https://doi.org/10.25200/SLJ.v13.n1.2024.563>



ser une certaine perception du journalisme en même temps qu'elles contribuent à « la construction de l'évidence du groupe journalistique » (Ruellan, 1997, p. 8). Dans une approche plus spécifique, les *journalism studies* soulignent le rôle joué par les instances représentatives des journalistes dans la détermination des frontières d'un « territoire » professionnel au sein duquel est revendiqué le monopole d'une « compétence spécifique » (Ruellan, 1997, p. 9). Selon Ruellan, les traits spécifiques du journalisme sont ses capacités de souplesse et d'amalgame dans la gestion de ce territoire, dont l'histoire des modes de résolution témoigne des propriétés dynamiques de ce *professionnalisme du flou* (Ruellan, 2007). Si les organisations collectives contribuent dès lors à « structurer les formes de représentation et les outils de défense professionnelle » (Le Cam, 2020, p. 15), il faut en parallèle se demander dans quelle mesure les modalités de leur fondation éclairent la constitution d'une « identité professionnelle » particulière (Mathien & Rieffel, 1995).

De son côté, l'histoire des métiers et professions des médias s'est elle aussi fortement développée depuis les travaux pionniers de Marc Martin (1986, 1987), jusqu'aux études les plus récentes (Paccaud et al., 2023). Martin (1987) caractérise la création des associations de presse dans le dernier quart du 19^e siècle comme le moment qui clôt en France « le processus de constitution du journalisme en une profession » (p. 507). Nul doute que la période suscite une véritable floraison de ce genre d'unions. Que ce soit en Allemagne dès 1862 (Requate, 1995, p. 23), en Italie dès 1877 (Tartaglia, 2008, p. 2), au Québec dès 1882 (Le Cam, 2009, p. 19), ou en Angleterre et en Belgique dès 1886 (Lee, 1980, p. 114 ; Van den Dungen, 2003, p. 462), partout les journalistes se dotent de structures représentatives d'allure similaire. Une partie de ces créations associatives s'inscrivent dans « un mouvement d'organisation de sociétés mutualistes » (Martin, 1986, p. 156), qui remplissent des objectifs de secours mutuels et de défense des droits du travail. C'est le cas notamment pour la France, la Belgique, l'Italie et le Québec, où ce mutualisme se diffuse dans « la grande famille » de la presse (Martin, 1986). En revanche, dans ses travaux consacrés à l'histoire sociale du métier de journaliste en Allemagne, Requate (1995) soutient que l'histoire de ces associations au 19^e siècle, loin de marquer une autonomisation du métier, révèle davantage la prégnance des liens étroits entre presse et politique. Par leur « forme associative bourgeoise », ces unions constitueraient avant tout des lieux de sociabilité dans lesquels sont forgés les premiers éléments d'une identité professionnelle qui place le journalisme du côté des « professions respectables » (Requate, 1995, p. 236). S'y joue alors un processus de *professionnalisation informelle*, à la fois cause et conséquence de l'absence de résultats concrets des discussions corporatives en Allemagne, dont la particularité est de

rendre possible malgré l'hétérogénéité des situations le « développement d'une identité journalistique » (*journalistisches Selbstverständnis*) (Requate, 1995, pp. 24-25)¹. En d'autres termes, l'activité de ces associations aurait surtout manifesté les préoccupations d'un groupe particulier, soucieux d'affirmer son rôle dans les transformations sociopolitiques en cours. La *deuxième révolution économique* (Osterhammel, 2017) renforce les besoins de formation du capital humain et valorise la position des professions intellectuelles, que l'affirmation des États-nations (Noiriel, 1991) incite à une organisation plus centralisée. Sur un autre plan, Requate (1995) insiste aussi sur le rôle joué par le développement du système des partis politiques au sein du processus de différenciation sociale qui détermine cette *professionnalisation informelle*². Les partis politiques auraient progressivement assumé au cours du 19^e siècle une partie des fonctions exercées par les journaux dans la naissance de la *sphère publique bourgeoise*, dans un processus dont les modalités diffèrent en fonction des contextes nationaux. L'historien fait ainsi l'hypothèse que le degré de stabilisation du système de partis explique en partie les trajectoires différentes des journalismes allemand, français, anglais et états-unien (Requate, 1995, p. 25).

Cette brève revue de littérature souligne l'intérêt d'aborder la création des associations de presse dans une perspective qui place la focale sur le point de vue des journalistes. Quelles sont les logiques qui président à la fondation de ces organisations, quels en sont les buts ? Comment les modalités d'adhésion sont-elles réglées, que révèle leur composition ? Face à qui s'agit-il de s'affirmer, avec lesquels nouer des contacts ? Quelles sont les relations entretenues avec le champ politique et dans quelle mesure orientent-elles les choix en matière d'organisation du métier ? La Suisse constitue un terrain intéressant et largement inexploré, notamment du fait de sa taille et de la diversité de ses structures sociales et institutionnelles. Cette recherche se concentre ainsi sur cette démarche associative, dont les modalités révèlent les luttes concurrentielles autour de la définition du métier de journaliste, mais aussi les stratégies envisagées par les acteurs de la presse pour affirmer l'importance de leur activité.

À l'instar d'autres contextes nationaux, les associations de presse ont laissé peu d'archives en Suisse, voire aucune pour la fin du 19^e siècle, en tout cas en ce qui concerne les trois organisations abordées ici³. Face à cette absence, il a donc été nécessaire de retrouver les traces de ces premières associations par le truchement de sources publiées⁴. Une recherche exploratoire dans les journaux de l'époque a permis de constater qu'ils publiaient des informations régulièrement sur ce mouvement associatif. Une grille d'analyse a ensuite été élaborée pour systématiser ces informations avec une série d'indicateurs à repérer – acteurs, circons-

tances, enjeux et motivations – qui correspondent au débat théorique et historiographique ci-dessus. À l'aide de cette grille, il a été procédé au dépouillement ciblé entre 1868 et 1900 de la presse helvétique – aussi bien francophone que germanophone et italophone – grâce aux plateformes de journaux numérisés (environ soixante journaux consultés)⁵. En plus de pallier les défauts d'océrisation de ces outils, le recoupement ainsi rendu possible entre une grande masse de journaux, le plus souvent politiquement profilés, renseigne sur les options concurrentes en matière de regroupement et révèle les termes des conflits. Les périodiques constituent aussi une source privilégiée pour saisir, tant de manière synchronique que diachronique, les trajectoires individuelles et collectives. Enfin, l'utilisation des procès-verbaux du Conseil fédéral ainsi que le dépouillement de la *Feuille fédérale suisse* (FFS) ont permis d'appréhender plus spécifiquement les relations entretenues par les journalistes parlementaires avec le Conseil fédéral, pouvoir exécutif de la Confédération.

Notre argumentation est structurée en trois parties. Dans un premier temps, un aperçu du développement de la presse, ainsi que du processus de formation des partis politiques doit offrir les éléments structurels nécessaires à la compréhension de la création des trois associations de 1884. Le processus de fondation de celles-ci est au centre de la deuxième partie, qui révèle les approches différenciées des fondateurs. Enfin, il s'agit dans une dernière partie de se pencher sur les résultats de ces démarches associatives, afin d'être en mesure de proposer une interprétation des logiques qui les orientent.

LES TRANSFORMATIONS DE LA « CIVILISATION DU JOURNAL »

Une presse en pleine expansion

En cette fin de 19^e siècle, la Suisse ne reste évidemment pas à l'écart du vaste mouvement de *civilisation du journal* (Kalifa et al., 2011) qui marque la plupart des pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Cette notion désigne l'ensemble des transformations techniques, économiques et sociales qui affectent les structures modernes de communication, et en particulier la presse. Partie prenante de ce processus, la presse helvétique n'en présente pas moins certaines spécificités, qui tiennent pour une bonne part à la structure institutionnelle et territoriale du pays. Quatre éléments en particulier méritent d'être soulignés.

Le premier, le plus éclatant, est la croissance exponentielle du nombre de ses titres. En se cantonnant aux journaux dits politiques, les chiffres sont éloquentes : 33 en 1827, ils sont 180 en 1857, et plus

de 400 au tournant du siècle (Weber, 1933, p. 57). En Europe, la Suisse occupe dès les années 1860 la première place en matière de densité de journaux rapportée à la population, particularité que relève en 1892 un commentateur français :

Proportionnellement à la population et au territoire, la Suisse est le pays du monde qui possède le plus de journaux. [...] Il n'est pas rare de voir des paysans, abonnés à trois ou quatre feuilles, dont une agricole, une politique, une professionnelle. (Dubief, 1892, pp. 285-286)

En comparaison avec la Belgique, avec laquelle elle partage certains traits structurels – industrialisation précoce, territoire limité, multilinguisme etc. – le constat est similaire : à la fin du 19^e siècle, et pour un nombre de journaux quotidiens quasi identique, la Suisse présente une densité deux fois plus élevée⁶.

Cependant, deux autres éléments nuancent ces chiffres. D'une part, les tirages sont très peu élevés – en 1896, seuls 14 journaux dépassent les 10 000 exemplaires – signe d'une décentralisation importante, encore renforcée par des disparités régionales profondes (Bürgin, 1939, p. 67). D'autre part, la croissance qu'indiquent les chiffres bruts cités ci-dessus ne traduit qu'imparfaitement les modalités de cet accroissement. Pour que le total de journaux passe de 33 à 180 en l'espace de trente ans, 459 créations de journaux ont été nécessaires, ce qui révèle un taux de mortalité de l'ordre de 70 % (Weber, 1933, p. 57).

Enfin, après un décollage assez lent, la publicité prend à partir de 1870 une part toujours grandissante dans l'économie des journaux. Vers 1900, elle compte pour environ un tiers des ressources, taux qui expliquerait en partie une exposition plus faible des journaux helvétiques à la corruption, caractéristique alors de ses voisins de France ou d'Italie (Clavien, 1997, pp. 120-121 ; Forno, 2012, pp. 29-33). Or, si la publicité pénètre toujours davantage les colonnes de la presse, c'est qu'il s'agit aussi et surtout de faire face à l'explosion des coûts engendrée par les innovations technologiques, surtout pour un quotidien. De fait, ce dernier présuppose bien souvent, mais pas toujours, l'existence d'une société éditrice détentrice du capital nécessaire à sa production (Clavien, 2017, p. 84).

Économie marchande et rôle des partis

Les différentes luttes politiques, qu'elles soient d'ordre institutionnel à l'instar des multiples révisions constitutionnelles aux niveaux fédéral ou cantonal, ou qu'elles révèlent des enjeux de pouvoir économique et politique d'une ampleur nouvelle comme dans la construction du réseau de chemins de fer, forment dans une large mesure le moteur du développement de

la presse. Dans cette histoire, les années 1870 marquent un tournant. D'un côté, les passions politiques, apaisées sur le plan fédéral après 1848, se ravivent autour de la révision de la Constitution fédérale, adoptée en votation populaire en 1874, après un premier refus en mai 1872. Par bien des aspects, des dynamiques connues se répètent, où créations et disparitions de journaux reflètent le degré d'intensité des luttes. C'est que dans l'esprit des élites de tous bords, le journal reste avant tout un instrument de lutte politique, d'où souvent le peu d'intérêt accordé à sa viabilité économique. L'existence éphémère du quotidien *Non*, publié à Genève du 1^{er} au 11 mai 1872, dont la raison d'être est uniquement liée à la votation du 12 mai, en constitue un exemple frappant (Clavien, 2017, pp. 47-48). Mais à y regarder de plus près, la situation est sur le point de se modifier. Du fait de l'extension des droits démocratiques, le temps est, de l'autre côté, à la politique de masse et à une organisation plus structurée des intérêts partisans. De fait, entre l'intérêt vivace de la population pour la chose publique et une nouvelle structure du pouvoir qui confère une importance inédite à la politique fédérale, le cadre de la lutte politique s'en trouve transformé (Clavien, 2017, pp. 75-76).

Phénomène largement transnational, le processus de formation de partis politiques structurés à la fin du 19^e siècle s'inscrit en Suisse dans un paysage politique et institutionnel fragmenté (Gruner, 1977). Dans ce contexte, la création de quotidiens de parti et les logiques de concurrence jouent un rôle fondamental (Meuwly, 2011, pp. 13-14). La prise de conscience de l'élargissement des niveaux décisionnels incite les partis politiques en voie de constitution à reléguer les luttes entre fractions dans les coulisses pour apparaître publiquement uni sous une même bannière. Dans un premier temps principalement dédiées à la cause, ces sociétés se profilent cependant comme de véritables entreprises économiques. À Lausanne, les statuts de 1878 de la société éditrice de la *Revue* d'orientation libérale prévoient que soit versé un intérêt au 5 % des actions, indice que « le temps de l'idéalisme quarante-huitard et des investissements à fonds perdu est révolu » (Clavien, 2017, p. 84). Les conservateurs, qui investissent cette dynamique avec un temps de retard par rapport à leurs adversaires libéraux ou radicaux, créent autour de 1870 une série de dispositifs de propagande et multiplient les quotidiens à vocation supracantonale : *La Liberté* à Fribourg et le *Vaterland* à Lucerne (1871), le *Basler Volksblatt* à Bâle (1873), l'*Ostschweiz* à Saint-Gall (1875) (Weber, 1933, p. 89). Emmenée par de jeunes polémistes habiles, cette « avant-garde réactionnaire » (Jost, 1992) revitalise l'opposition à la majorité libérale du pays, déjà galvanisée par un libéralisme en crise⁷.

Dès lors, ce qui change dès les années 1870, c'est l'entrecroisement des intérêts partisans et les contraintes

économiques liées au quotidien. Les dissidents d'un parti n'ont ainsi plus la possibilité comme autrefois de lancer un titre pour faire entendre leur voix, ou doivent se contenter d'un bi- ou trihebdomadaire. Dans ces conditions, difficile de rivaliser avec l'équipement moderne d'un quotidien (Clavien, 2017, p. 76).

Le journalisme face à ces transformations

Cet entrecroisement dévoile l'un des enjeux centraux du processus dans lequel s'inscrivent tant la lente maturation d'une conception du journalisme comme métier que l'entrée de la presse dans l'économie marchande. Désormais, le journal doit se diversifier. D'une part, les nécessités économiques imposent de se maintenir au sein d'un marché de plus en plus concurrentiel, ne serait-ce que pour des raisons de reproduction du capital investi. Mais, d'autre part, les contraintes politiques pèsent tout aussi fort, car si les journaux sont améliorés, agrandis et enrichis, c'est pour conserver un électorat entre deux échéances politiques, et le remobiliser plus rapidement pour un prochain combat. Autrement dit, entrepreneurs de l'impression et de la politique s'associent pour investir dans une presse quotidienne qui leur paraît prometteuse à plus d'un titre (Weber, 1933, pp. 85-87). L'introduction de nouveaux contenus entraîne des modifications au sein des rédactions, de plus ou moins grande ampleur en fonction de l'importance du titre. Pour les journaux qui paraissent tous les jours, l'embauche de nouvelles forces de travail est une obligation, bien que le manque de données empêche toute étude systématique (Clavien, 2017, pp. 60-61). Ce qui est en revanche certain, c'est que la structure des quotidiens helvétiques ne ressemble en rien à celles « des feuilles parisiennes. C'est beaucoup plus démocratique, ou, si l'on aime mieux, plus provincial » (Dubief, 1892, p. 287). L'« écran opaque d'intermédiaires » (Delporte, 1995, p. 160) qui sépare la direction de la rédaction n'existe pas en Suisse, où les notions de *directeur* ou de *rédacteur en chef* ne sont nullement fixées dans le vocabulaire contemporain (Wettstein, 1902, p. 37). Mais une certaine spécialisation n'en reste pas moins perceptible, sous l'effet de la diversification rendue inévitable par la concurrence économique et politique. Or, la régularité impliquée par la reproduction du capital fait qu'un journal est désormais conçu pour s'établir sur le long terme, offrant des possibilités entièrement nouvelles de projection pour un individu. Pour des raisons qui remontent à la fois à la structuration des intérêts partisans et à la rivalité économique pour un marché publicitaire en développement, il devient pour la première fois possible d'envisager l'activité de rédaction comme un métier à part entière. Pour entrer dans le métier, il semble que la situation en Suisse soit similaire au cas allemand, où l'importance des relations personnelles a aussi pour fonction de permettre aux rédacteurs installés d'exercer un certain contrôle sur les nouveaux arri-

vants (Requate, 1995, p. 238 ; Wettstein, 1902, p. 43). Corollaire de la diffusion de la pratique du *volontariat* (Venema, 2023), un stage non rémunéré destiné à évaluer l'adéquation du candidat au métier, ce phénomène exprimerait ainsi à la fois la forte politisation de la presse que les entraves à un marché de travail libre (Requate, 1995, p. 196). De ce point de vue, le poids donné dans le journalisme à l'apprentissage sur le tas révèle l'une des voies empruntées par les acteurs de la presse pour influencer directement les « qualifications » du métier, et, par conséquent, réguler l'accès au métier (Ruellan, 1997).

L'ORGANISATION, RÉVÉLATRICE DU MÉTIER

Les diverses évolutions décrites jusqu'ici, qui constituent autant de transformations auxquelles font face les protagonistes de la presse, sont indispensables pour comprendre les dynamiques à l'œuvre dans la création des associations. Comme évoqué en ouverture, malgré bon nombre d'appels en ce sens depuis 1868 au moins, c'est en 1884 qu'est sérieusement discuté pour la première fois le projet d'une Association de la Presse Suisse (APS). Coup sur coup, trois associations sont fondées en 1884 : l'APS le 15 juin, l'Union Fédérale de la Presse (UFP) le 21 juin, et l'Union des Représentants de la Presse à Berne (URPB) le 5 décembre. Comment les contraintes d'ordre à la fois politique et économique pèsent-elles sur ces créations ? L'étude de la genèse de ces trois cas permet d'illustrer les différentes manières envisagées et mises en application par divers acteurs pour répondre aux défis nouveaux. Simultanément, elle donne à voir non seulement les objectifs que ces acteurs assignent au principe d'organisation, mais aussi les rôles qu'ils confèrent à la presse ainsi qu'à eux-mêmes. Enfin, il est possible de poser l'hypothèse que les premiers pas d'un groupement, autrement dit son institutionnalisation, « constitue[nt] le processus par lequel une organisation incorpore les valeurs et les objectifs de ses fondateurs » (Panebianco, 1988).

De la gestion du politique

Lors de la première Exposition nationale tenue à Zurich en été 1883, initiative des milieux économiques et industriels locaux, le comité d'organisation décide d'associer étroitement la presse à des fins de publicité. En plus des quelque 250 invitations adressées aux journaux étrangers, ce comité propose à un groupe de représentants de quotidiens alémaniques d'organiser un congrès de la presse suisse, dans le but d'œuvrer à une fédération de tous ses membres. Après trois journées de festivités en leur honneur, « environ 70 journalistes, rédacteurs, collaborateurs et correspondants » se réunissent en un « Congrès de la presse suisse » (Bonjour, *La Revue*, 1883, p. 2), et procèdent

à l'élection d'un comité provisoire, chargé de trois tâches : préparer les statuts, adresser une pétition au Conseil fédéral en faveur de la diminution des taxes postales frappant les journaux, et élaborer un projet de caisse de secours (Curti, 1896, p. 6). Dans la discussion, les plaintes touchent en particulier l'invasion de la publicité dite déguisée dans la partie rédactionnelle des périodiques, y compris dans le feuilleton, et la concurrence formée par les agences télégraphiques et la presse étrangères. Rétrospectivement, l'un des principaux artisans de ce congrès reconnaît qu'entre le cadre dans lequel il se tient et l'impulsion issue des organisateurs de l'Exposition, l'APS est née « sous le signe de la réclame » (Curti, 1896, p. 3).

Dans les journaux, cette initiative est diversement appréciée. D'un côté, est critiqué le faste déployé par les organisateurs de l'Exposition, qui « enlève tout caractère utilitaire à ce soi-disant « congrès » » (« Congrès de la... », *Nouvelliste vaudois*, 1883, p. 2). De l'autre, les petits journaux s'indignent de l'attitude des « coryphées de la presse quotidienne » à leur égard (« Zum Journalistentag », *Der Grütliener*, 1883, p. 1), tandis que la presse catholique met en doute l'apolitisme du comité provisoire, composé « exclusivement de notabilités de la presse [libérale] » (« Nouvelles suisses », *La Liberté*, 1883, p. 2). Dès lors, malgré des invitations expédiées à travers tout le pays, c'est en présence d'une assistance clairsemée – selon le *Bund* (« Der zweite schweizerische... », 17 juin 1884, p. 2), ils sont 18 « rédacteurs, collaborateurs et éditeurs » – qu'est constituée l'APS le 15 juin 1884. Le premier article des statuts en pointe les buts : défense des intérêts communs du journalisme suisse sans distinction de parti, soin des relations collégiales et soutien aux membres dans l'incapacité d'exercer leur métier. En matière d'adhésion, l'APS opte pour des critères peu restrictifs : en pratique, quiconque se montre généreux donateur est admis comme membre (Curti, 1896, p. 9).

D'emblée, quelques éléments clefs méritent d'être soulignés. Le cadre de la réunion de 1883 est révélateur du rôle joué par un acteur extérieur au monde de la presse. D'ailleurs, la *Neue Zürcher Zeitung* (NZZ) ne se trompe pas en exprimant sa gratitude au comité de l'Exposition nationale, « véritable père » de l'APS (« Der schweizerische Journalistentag », NZZ, juillet 1883, p. 2). La politique de la porte ouverte en matière d'admission manifeste une division du travail peu approfondie au sein des entreprises de presse, ainsi qu'une faible différenciation des fonctions d'impression, d'édition et de rédaction. Le choix en 1884 de se fédérer en association de *presse*, et non de *journalistes* comme le prévoyait le projet de statuts, témoigne de plus de l'ambition d'organiser sous une même bannière la « grande famille » de la presse. Ceci explique aussi le poids des enjeux économiques dans les discus-

sions, en particulier des coûts de la distribution postale. Ceux-ci sont l'objet de la première démarche officielle de l'APS, par une pétition adressée au Conseil fédéral le 14 novembre 1883 et « appuyée par 272 rédacteurs ou éditeurs de journaux suisses » (Feuille fédérale suisse [FFS], Message du Conseil fédéral, 26 novembre 1883, p. 783), dont seule une minorité est inscrite à l'APS. Prend ainsi forme, entre les lignes, l'idée qu'une action commune saura mieux que par le passé convaincre le gouvernement de revenir à l'ancienne taxe pour le transport des journaux, majorée en 1878 pour des raisons d'austérité budgétaire. La question du mode d'élection du comité manifeste quant à elle les objectifs plus souterrains de l'APS : après de longs débats, quatre sièges sont attribués à la Suisse alémanique, deux à la Romandie et un au Tessin, « en tenant compte des diverses nuances politiques » (« Corresp. Partic. ... », *Journal de Genève*, 1883, p. 1, ci-après *JDG*). De fait, tant l'apolitisme revendiqué que l'attention portée aux minorités témoignent de la volonté de s'établir comme l'organisation représentative de la presse au niveau national.

Cependant, au-delà des critiques déjà évoquées, l'ambition et le caractère de l'APS ne font pas l'unanimité. Le 21 juin 1884, moins d'une semaine après sa naissance, se tient à Berne une réunion à l'initiative du parti conservateur bernois en vue de regrouper les représentants de la presse d'opposition. Les 21 journalistes présents, représentant 17 titres conservateurs, fondent L'Union Fédérale de la Presse (UFP), dont les enjeux sont doubles (« Eidgenossenschaft », *Zuger Volksblatt*, 1884, p. 2). D'un côté, l'APS est perçue comme une tentative par les libéraux de monopoliser à leur profit la fonction de représentation de la presse. De l'autre, sur un plan interne, la tâche de cette fédération est de battre le rappel des troupes conservatrices en prévision des élections fédérales de l'automne 1884 (« Berne », *Le Confédéré*, 1884, p. 2). Autrement dit, dans l'esprit de ses promoteurs, cette union est avant tout destinée à organiser la lutte partisane, où la presse se trouve en première ligne. En filigrane, c'est essentiellement la conception même que l'on se fait du journal qui se joue dans cette affaire. Pour l'UFP, la chose est entendue : l'heure est à l'organisation et à la discipline de parti. Dans ce contexte, la fonction du journal reste celle d'une arme de combat, et s'il constitue de fait un objet marchand, son autonomie est toute subordonnée aux enjeux partisans.

Journalistes sous la coupole fédérale

La création d'une troisième association rend compte aussi des logiques diverses qui coexistent au sein du système des journaux suisses. Fin mars 1884, une polémique éclate entre les correspondants de la Ville fédérale, autrement dit les journalistes parlementaires, en raison de la primeur dont l'un d'entre eux a

bénéficié par ses relations avec un membre du Conseil fédéral (« Confédération suisse », *La Revue*, 1884, p. 2). Peu après, à la suite de nouvelles indiscretions, le Conseil fédéral, « rendu attentif au va-et-vient incessant des journalistes » (AFS, séance du Conseil fédéral du 25 juillet 1884), décide de serrer la vis et sanctionne les deux correspondants trop curieux. Pour la première fois depuis 1848, il interdit à des journalistes l'entrée du Palais fédéral (« Journalistes en pénitence », *Le Bien public*, 1884, p. 3). Quelques semaines plus tard, le président de l'APS est sommé par la chancellerie fédérale de soumettre ses propositions en vue de régler la présence de la presse au sein du Palais. Les journalistes domiciliés à Berne sont alors invités par le comité de l'APS à organiser la riposte. Dans une lettre au chancelier signée par le président de l'APS, ceux-ci exigent une pièce de travail au sein du Palais, tant pour y recevoir le résumé des débats du gouvernement confectionné à leur intention depuis 1878 que pour y rédiger leurs articles (Hohl, 1926, pp. 28-29). Concrètement, ils sont tenus de se rendre jusqu'à plusieurs fois par jour dans la pièce des huissiers, dans l'espoir que le bulletin hectographique des séances leur soit enfin remis. Dans cette situation, les frictions avec les employés fédéraux sont inévitables, et culminent en cas de fuites dans la presse (« Administration », *Nouveliste vaudois*, novembre 1884, p. 1). En creux, se joue aussi la dimension représentative et symbolique de l'APS. En peu de temps, et rien que par son apparition dans la vie publique, elle se profile comme interlocutrice du monde de la presse, tant vers l'extérieur que vers l'intérieur, par le soutien apporté aux correspondants de la Ville fédérale face à l'administration fédérale.

Deux mois plus tard, le 28 octobre, sept de ces correspondants se réunissent dans une brasserie de Berne pour poser les bases d'un regroupement. Issus de toutes les mouvances politiques, ils se mettent d'accord pour garder le secret sur leur projet et pour adresser une demande commune au Conseil fédéral afin d'obtenir le local tant désiré. L'Union des représentants de la presse à Berne (URPB) est officiellement fondée le 5 décembre, en présence de six journalistes (Hohl, 1926, pp. 29-30). La décision de surseoir dans un premier temps à l'ouverture à d'autres catégories, voire aux éditeurs, confère à l'URPB le caractère d'une union de confrères (Hohl, 1926, p. 32). Les statuts mettent ainsi l'accent sur la défense des intérêts communs et les liens de confraternité, que sont appelées à renforcer les quatre réunions annuelles prévues, où la présence est obligatoire sous peine d'amende (Hohl, 1926, pp. 30-31),

La fondation de l'URPB tranche par bien des aspects avec celle de l'APS. Ni trompette ni tambour, elle doit en premier lieu répondre aux difficultés concrètes qu'une catégorie spécifique de journalistes rencontre

dans l'exercice quotidien de leur travail. Or, la question de l'espace de travail au sein du Palais fédéral n'est que l'un de ces problèmes. En parallèle, deux autres sujets soulignent tant leurs conditions de travail que les injonctions extérieures qui leur sont faites. Face à l'absence de bulletin officiel destiné à la publicité des débats de l'Assemblée fédérale, la fonction médiatrice exercée par les comptes-rendus des journaux est régulièrement l'objet d'attaques. Le 20 décembre 1884, un député vilipende en pleine session les journalistes de l'opposition présents, vexé des moqueries suscitées par ses interventions. Furieux, il termine son laïus en déclarant « qu'on fera bien, au lieu d'assurer aux journalistes de meilleures places à la Chambre, d'aviser à exclure ceux qui s'expriment ainsi » (« Assemblée fédérale », *Nouvelliste vaudois*, décembre 1884, p. 2). La question des places réservées à la presse pour assister aux débats constitue une autre préoccupation des correspondants de la Ville fédérale, qui ne cessent de se plaindre que, relégués là où ils sont, ils ne peuvent remplir leur tâche : « Il y a vingt ans on plaçait les journalistes dans une sorte de loge, avec une grille, c'était la cage des singes au Jardin des Plantes. On enleva la grille, mais c'est toute la concession qui fut faite » (« Chronique des Chambres », *Nouvelliste vaudois*, juin 1884, p. 2). Ainsi, malgré les appartenances partisans diverses, la fondation de l'URPB dénote un vécu commun suffisamment spécifique et partagé, impression que renforcent des critères d'admission très stricts. En 1887, seize des 25 journalistes parlementaires sont membres de l'URPB, signe du développement de cette fonction, mais aussi du climat politique tendu qui perdure (Hohl, 1931, p. 67).

En résumé, cet aperçu des circonstances qui déterminent la fondation de trois associations de presse en l'espace d'un an – différentes dans leurs inspirations mais composantes d'un même processus – dévoile la diversité des manières d'envisager l'organisation. Aux acteurs, issus en majorité de la presse libérale, qui plaident en faveur d'une organisation dénuée de couleur politique et fondée sur des intérêts économiques partagés, font face les tenants d'une union de la presse qui ne peut être que de type partisan. En parallèle à ces mouvements, l'exemple des correspondants de la Ville fédérale témoigne de l'autonomisation d'une classe de journalistes, que distinguent les contraintes communes vécues au quotidien et le rapport spécifique entretenu avec le champ du pouvoir.

REHAUSSER LE PRESTIGE DE LA PRESSE

Impasse du modèle associatif partisan

Un groupe professionnel, *a fortiori* s'il entend se pérenniser, est aussi et surtout déterminé par les individus qui l'investissent. De ce point de vue, il vaut la

peine de porter la focale sur les acteurs les plus entreprenants, dont les actions jouent un rôle majeur pour le développement ultérieur du groupe.

Du côté de l'UFP, la trajectoire de deux individus rend compte des options concurrentes en matière d'organisation de la presse. Cheville ouvrière de la réunion des journalistes d'obédience conservatrice du 21 juin 1884, Ulrich Dürrenmatt, fils de paysan modeste et ancien instituteur, est à 35 ans l'étoile montante du parti populaire bernois qu'il a cofondé deux ans auparavant, et dont le programme est inspiré de « populisme chrétien » (Jost, 1992, p. 32). Rédacteur et polémiste habile de la *Berner Volkszeitung*, quotidien dont il fait un organe de combat, il compte sur le triomphe des conservateurs aux votations fédérales du 11 mai – tous leurs mots d'ordre ont été suivis – pour favoriser un changement de majorité lors des élections d'automne. C'est dans cette optique qu'il appelle à l'union, ceux de ses confrères « qui ne veulent pas suivre aveuglément les agissements du radicalisme autoritaire » (« Presse conservatrice », *Tribune de Genève*, 1884, p. 3). Élu au sein du comité provisoire, Dürrenmatt sort renforcé de cette réunion, qu'un banquet au Casino de Berne en compagnie de parlementaires fédéraux vient couronner (« Eidgenossenschaft », *NZZ*, 24 juin 1884, 1^{ère} éd., p. 2).

Parmi les hommes élus au comité de l'UFP, Édouard Secretan, directeur et rédacteur en chef de la *Gazette de Lausanne*, brille par son absence à la conférence du 21 juin. Fils de pasteur aussi âgé de 35 ans, Secretan a fait du quotidien qu'il dirige depuis 1874 le principal organe d'opposition libérale fédéraliste de Suisse romande (Clavien, 2010, pp. 41-43). Avocat de formation, il vient d'être élu de justesse le 20 janvier 1884 à l'Assemblée constituante du canton de Vaud, à une époque où les libéraux enchaînent les défaites face à la majorité radicale. Au journal, ces revers politiques et l'érosion du lectorat conduisent le Conseil d'administration à exiger du directeur qu'il se désengage des polémiques. Lui-même découragé, Secretan mise alors sur la diversification du contenu pour se démarquer de la concurrence et attirer la clientèle issue de la bourgeoisie intellectuelle : retour en première page de la rubrique internationale et multiplication des contributions littéraires d'auteurs locaux (Clavien, 2010, pp. 43-46). Pour achever de le convaincre, sa rémunération est revue à la hausse, de même que sa participation au bénéfice (Clavien, 2010, p. 43). Quoi qu'il en soit, la presse annonce moins d'une semaine après la réunion du 21 juin à Berne que Secretan renonce à son élection au comité de l'UFP, car « il n'estimerait pas possible l'existence de deux sociétés de journalistes suisses », privilégiant la neutralité partisane de l'APS (« Verband der schweizerischen... », *Der Bund*, 27 juin 1884, p. 3). L'UFP ne survit ni à cette défection, puisqu'on perd sa trace dès juillet 1884, ni

à la défaite des conservateurs aux élections fédérales de l'automne suivant. Convoquée à des fins partisans avant tout, cette union révèle ainsi le rapport étroit, voire la tension, qui existe au sein de la presse entre les enjeux politiques et économiques, et qui détermine en retour la relation de ses acteurs à l'organisation des métiers du journalisme.

Limites à la solidarité professionnelle

Du côté des correspondants parlementaires de Berne, leurs démarches communes donnent rapidement des résultats. En février 1885, le concours ouvert pour la construction d'un nouveau Palais fédéral prévoit de les placer à un endroit plus propice au suivi des débats (« Chambres fédérales », *La Revue*, 1885, p. 4). Le 5 juin, le Conseil fédéral annonce qu'à la requête de l'URPB, « deux petites chambres » sont mises à leur disposition (FFS, Message du Conseil fédéral, 5 juin 1885, p. 297). Après ces succès initiaux, l'URPB entre en veille, en raison du développement encore très restreint de la catégorie des journalistes parlementaires. De fait, chaque correspondant place ses articles dans plusieurs journaux de son bord, et lorsque l'un d'entre eux s'en va, son remplaçant dessert le plus souvent les mêmes titres – à l'instar de Paul Pictet qui succède en 1887 pour le *JDG* à John Jaques, membre fondateur de l'URPB parti en « république Argentine pour s'y vouer à l'agriculture » (« Emigration », *Journal du Jura*, 1887, p. 2). En l'absence d'archives, il reste difficile d'évaluer l'influence de l'URPB sur les relations qu'entretiennent les journalistes malgré leurs divergences d'opinion. La concurrence politique et économique exerce probablement ses effets, et si, nous l'avons vu, l'expulsion de deux journalistes du Palais fédéral était l'une des impulsions à l'origine de l'URPB, c'est que l'indiscrétion coupable de ces deux derniers n'avait pas échappé à « un confrère charitable [qui] s'est empressé de signaler le délit » aux autorités fédérales (« Presse », *Nouvelliste vaudois*, juillet 1884, p. 1). Par ailleurs, la petite taille de ce groupe, dont la plupart des adhérents sont issus de milieux modestes, ont un passé d'instituteur et n'exercent pas de mandat politique, pose de sérieuses limites à son action. En septembre 1887, la chancellerie fédérale prend prétexte de travaux pour retirer aux journalistes l'une des pièces concédées en 1885, alors que le Conseil fédéral interdit au jeune Johann Langhard, correspondant de la *NZZ*, l'accès au Palais – l'URPB ne bronche pas, Langhard n'en fait pas partie (Hohl, 1931, p. 67). Mais au-delà du nombre, cette union souffre en particulier d'un manque de direction, qui reflète le caractère souvent passager de l'activité de correspondant de la Ville fédérale à ce moment. Des quatre membres du comité élu en 1884, un seul est encore actif cinq ans plus tard. L'un d'eux a émigré, un deuxième décède en 1889 à seulement

59 ans, tandis que le dernier enchaîne les cures pour soigner une tuberculose chronique, avant d'en succomber en 1891. Signe d'une activité réduite, ce n'est qu'en 1888 que des relations officielles sont établies entre l'URPB et l'APS, afin de renforcer le poids des journalistes parlementaires face au pouvoir politique (« La réunion annuelle... », *JDG*, 1888, p. 2)⁸.

Au final, deux aspects méritent d'être soulignés. D'une part, la réalisation rapide des objectifs que s'était fixée l'URPB ne parvient pas à donner un élan suffisamment fort à la solidarité professionnelle. En ce sens, le vécu commun ne suffit parfois pas à prendre le dessus sur d'autres oppositions, comme c'est le cas quand s'entremêlent intérêts des partis et logiques de concurrence. Il n'en reste pas moins, d'autre part, que la fondation de l'URPB, indépendante de celle de l'APS, manifeste des représentations différenciées du métier de journaliste.

Diminuer les coûts du journalisme politique

L'APS, déjà confrontée à des fractures partisans et aux critiques adressées par la petite presse, doit aussi affronter un troisième clivage, qui touche au cœur même de sa raison d'être. Le correspondant de la *NZZ* ne cache pas le scepticisme que lui inspire l'idée d'une grande famille. En 1883, il avait laissé poindre ses doutes face au « nombre trop restreint des véritables journalistes » dans le pays, lesquels, du reste, « ne partagent que peu les intérêts des éditeurs », qui mènent les débats (« Zum Journalistenfest », *NZZ*, juin 1883, p. 1). Et comme il n'est de métier plus instable que le journalisme, ce dernier « ne se prête pas à une société de secours mutuels » (« Eidgenossenschaft », *NZZ*, 14 juin 1884, 1^{ère} éd., p. 2). C'est d'ailleurs un tout autre sujet qui occupe alors l'APS, à savoir l'engagement en faveur d'une diminution des coûts de distribution. De fait, face aux fractures internes – entre libéraux et conservateurs, quotidiens urbains et feuilles locales, et, dans une moindre mesure, employeurs et journalistes – les taxes exigées par la Régie fédérale des Postes apparaissent comme le point de cristallisation sans lequel l'union est impensable. Lors de l'assemblée générale de 1885, tenue à Neuchâtel, est dénoncée la politique de la Suisse en la matière, qui en fait « le pays où la presse est la plus maltraitée sous le rapport des tarifs des postes et télégraphes » (« Echos de la... », *L'Impartial*, 1885, p. 2). Véritable serpent de mer de l'APS, les démarches réitérées année après année à ce sujet se heurtent systématiquement au refus des autorités. Ces négociations témoignent en creux tant des relations ambivalentes entretenues avec les hautes sphères de la politique et de l'administration fédérales, que du plus petit dénominateur commun qui permet à l'APS de tenir : faire baisser les coûts de l'édition d'un journal.

Mais en attendant, parce que seule l'union fait la force, l'APS doit aussi se faire connaître sur le plan interne. Alors que le correspondant neuchâtelois de la *Gazette de Lausanne (GDL)* reconnaît ignorer le but de l'assemblée sur le point de se tenir dans sa ville, en revanche, « ce qu'[il] sai[t], c'est que le comité de réception veut profiter de cette occasion unique de faire connaître à la presse suisse les grands crus de Neuchâtel » (« Chronique neuchâteloise... », *GDL*, 1885, p. 2). Les réunions annuelles, progressivement tenues aux quatre coins du pays, sont en effet autant d'occasions de gagner de nouvelles adhésions, de contribuer à l'apaisement des tensions par le biais d'un programme récréatif, et d'échanger des expériences. En 1885, les participants entendent deux exposés consacrés aux législations cantonales en matière de presse, qui mettent le doigt sur de profondes différences (« Echos de la... », *L'Impartial*, 1885, p. 2). Un an plus tard, ce sont les articles relatifs à la presse dans le Code des obligations, entré en vigueur en 1883, qui font l'objet de rapports. L'application de ces prescriptions est « si diverse dans les vingt-cinq États suisses qu'on [est] en présence d'un vrai chaos » (« Association de la... », *La Liberté*, 1886, p. 2). En bref, ces dispositions permettent à quiconque s'estimant insulté par un journal de saisir la justice civile en vue d'obtenir réparation, de préférence financière. Ces actions se multiplient à tel point que l'APS dénonce la tendance des tribunaux à récompenser en argent « l'idée sauvage de la vengeance personnelle » (ibid., p. 2).

À côté des enjeux économiques, auxquels elles sont inmanquablement liées, ce sont en effet surtout les questions juridiques qui encadrent les discussions. En 1887, la proposition du gouvernement bernois d'interdire les annonces pour les « remèdes secrets »⁹ suscite des critiques, car elle aurait pour effet de mettre la presse cantonale dans une situation d'inégalité économique par rapport à ses homologues confédérés (« Association de la... », *JDG*, 1887, p. 2). Le principe du droit de réponse, thématique de l'assemblée de 1889 tenue à Montreux, révèle aussi des disparités régionales importantes. Si la plupart des cantons en sont dépourvus, ailleurs, comme à Berne et dans le canton de Vaud, il est inscrit dans la loi. Dans son rapport, l'orateur affirme que « le droit de réponse constitue une violation véritable du *Hausrecht*, une sorte d'expropriation » (« L'Association de la presse suisse à Montreux », *La Revue*, août 1889, p. 3). Cette question en apparence banale traduit en réalité une image qui fait de la presse un objet de propriété, et ce, sous un double rapport. Sur le plan symbolique, la possibilité offerte par un juge zélé à un adversaire politique de venir « devant nos lecteurs plaider la condamnation de nos théories » revient à lui laisser le champ libre pour qu'en « quelques traits de plume, il démoli[sse] l'édifice construit jour par jour, selon nos convictions et notre conscience » (« Le gendarme », *L'Estafette*,

1892, p. 1). Mais c'est bien aussi la dimension matérielle du journal qui est concernée. En 1892, les opposants au droit de réponse dénoncent au parlement vaudois « un véritable attentat à la propriété » (« Loi sur la presse », *Bulletin des séances du Grand Conseil vaudois*, séance du 10 mai 1892, p. 129).

Dans ces débats, ce qui importe avant tout pour la majorité de l'APS, c'est de limiter les coûts du journalisme politique. Tant la réparation financière permise par le Code des obligations en cas d'atteinte à l'honneur que la pratique du droit de réponse semblent planer comme une épée de Damoclès au-dessus de la tête des gens de presse. Qui plus est, l'action civile peut en outre « offrir l'agréable perspective de ruiner [...] un adversaire » (« Le droit des... », *La Revue*, 1909, p. 1), et explique le rapport étroit qu'entretient un journaliste avec la prospérité économique du titre qui l'emploie. D'ailleurs, les contemporains ne s'y trompent pas, pour qui l'identification entre un journaliste et son journal va le plus souvent de soi. L'un des participants au congrès de 1890 en livre une description : « C'est dans une petite salle, pressés comme des sardines, qu'étaient réunis les coqs de combats venus de toute la Suisse : *Vaterland* et *Appenzeller Zeitung*, *Zürcher Post* et *NZZ* [etc.] dans une atmosphère proche de celle qui animait au Moyen Âge le chevalier au moment de ranger son épée » (« Vom Journalistentag in... », *Die Ostschweiz*, 1890, p. 2).

Les trêves que représentent ces rencontres annuelles au milieu des combats du quotidien en disent cependant long sur le chemin de la confraternité qu'appelle de ses vœux l'APS. La portée des objets discutés au cours des réunions plénières ne doit en effet pas être surestimée. Ces assemblées demeurent essentiellement des espaces d'échanges, certes animés, mais qui ne débouchent sur aucun résultat concret. Les plaintes sur la mauvaise fréquentation des réunions sont d'ailleurs récurrentes, tandis que la presse reste l'objet de vives polémiques, car son intégration, et celle de ses plumes, au champ politique oriente largement son contenu (Clavien, 2017, p. 92).

Dans un premier temps, encore une fois, le principal effet de l'APS est d'exister, ce qui n'allait pas de soi et que laisse paraître la progression de ses effectifs d'une vingtaine en 1884 à 150 en 1896 (Liste des membres de 1896, *Stadtarchiv Zürich*, VII.387.10.4). Il a été dit plus haut que lors de l'assemblée fondatrice de 1884, les participants avaient tenu à ce que la composition du comité respecte l'équilibre des partis politiques. L'assistance avait élu au comité le rédacteur d'un quotidien catholique conservateur, qui décline après réflexion (« Der schweizer. Journalistentag », *Das Vaterland*, 1884, p. 2). Contrairement à l'union conservatrice, cette défection mue par des raisons de principe ne met pas en péril la cohésion

de l'APS, à laquelle souscrit de toute façon la frange libérale des conservateurs. En 1888, l'élection d'un catholique conservateur se fait sans discussion, signe du ralliement progressif de cette tendance politique à la manière de concevoir l'organisation de la presse incarnée par l'APS (« La réunion annuelle... », *JDG*, 1888, p. 2). Cela dit, la composition du comité, renouvelé tous les deux ans, reflète largement la prédominance des représentants des grands quotidiens politiques, pour qui la noblesse des joutes par journaux interposés impose petit à petit une autodiscipline accrue dans le rapport à l'adversaire politique. Même l'institution d'un tribunal d'honneur en 1892, au passage parfaitement inoffensif, est pensée en ces termes. Dürrenmatt, l'instigateur de la société conservatrice mort-née qui s'est résolu à rejoindre l'APS et dont la présence à l'assemblée fait sensation (« Der Journalistentag in... », *NZZ*, 1892, p. 2), demande l'envoi à tous du registre des membres, afin de « savoir à l'égard de qui on doit prendre garde » (« Les journalistes suisses... », *JDG*, 1892, p. 1).

Il est vrai que, à l'exception de la formidable masculinité qui caractérise alors plus généralement les milieux journalistiques, le profil des membres de l'APS révèle une forte hétérogénéité tant du point de vue social que de leurs positions au sein du monde de la presse. Les données d'ensemble manquent cruellement, mais pour Lausanne par exemple, en 1904, les salaires versés par les quotidiens politiques s'élèvent au triple, voire au quadruple, de ceux de la presse d'information (Clavien, 1997, pp. 175-183). Bien que très variables, les revenus et la fortune des journalistes des quotidiens principaux les rattachent à la classe de la bourgeoisie citadine (Tanner, 1995), surtout pour ceux dont le contrat prévoit une participation aux bénéfices générés par le journal (Wettstein, 1902, pp. 51-52). Sur un autre plan, une recherche exploratoire à partir du registre des adhérents de 1896 révèle des disparités entre les individus élus au comité et le reste des membres de l'APS. Près des trois quarts des 28 hommes qui se succèdent entre 1884 et 1900 dans les instances associatives sont titulaires d'un titre académique, contre un peu plus du tiers pour les membres. De même, au moment de leur élection, 13 de ces 28 personnalités sont ou ont été investies d'un mandat politique, principalement dans les législatifs cantonaux, dont dix militent dans un parti libéral. En comparaison, un tiers de la base exerce ou a exercé un mandat électoral, où les libéraux comptent pour environ 40 %¹⁰. Deux hypothèses provisoires peuvent être tirées de ces chiffres. La première concerne le niveau de formation qui semble suggérer que les acteurs les plus impliqués sur le plan associatif sont aussi ceux qui disposent de davantage de capital scolaire, dans une période où le diplôme universitaire se profile toujours plus comme l'un des indicateurs décisifs pour la détermination du statut social en Suisse (Tanner, 1988, p. 219). La seconde a trait à l'intégra-

tion du journalisme au champ politique que souligne le caractère intermédiaire de l'activité journalistique pour un nombre important d'adhérents, en particulier issus du camp libéral.

Ainsi, quand il s'agit pour l'APS de faire de la défense de la dignité de la presse suisse un enjeu professionnel d'intérêt commun, c'est aussi une certaine vision du métier de journaliste qui s'exprime. S'il faut réguler les plumes, c'est en vue d'accroître le prestige et la reconnaissance sociale tant de la presse que des journalistes. Au moment de faire un bilan en 1890, le président de l'APS vante les bienfaits du principe associatif sur le ton des polémiques, à ses yeux bien plus adoucies désormais. Depuis six ans, l'APS, « sans jamais s'immiscer dans la cuisine des titres », permet à ses membres d'apprendre à se mieux connaître « sans rien sacrifier de leurs convictions » (« Eidgenossenschaft », *NZZ*, 1890, p. 5). La principale fonction qui est confiée à l'APS est celle de délimiter le cadre légitime au sein duquel peut se déchaîner le combat politique. En filigrane, avec la progression dans les années 1880 des idées nationalistes parmi les élites bourgeoises (Widmer, 1992, pp. 763-764), c'est petit à petit aussi l'amour du pays qui rallie les journalistes. Les toasts aux institutions nationales séculaires se multiplient lors des banquets qui succèdent invariablement aux assemblées de l'APS, comparables selon les mots d'un autre président en 1892 « aux réunions courtoises des chevaliers bardés de fer dont parle l'Arioste », unis dans la glorification de la patrie que les journalistes suisses doivent adorer « comme les chevaliers adoraient leur belle » (« Les journalistes suisses... », *JDG*, 1892, p. 1).

CONCLUSION

Cet article visait à montrer dans quelle mesure les modèles associatifs différents auxquels ont recours les acteurs de la presse suisse à la fin du 19^e siècle dépendent des conditions politiques, économiques et sociales de l'activité journalistique. Simultanément, il s'agissait d'étudier les conceptions concurrentes du métier de journaliste en Suisse dont ces premières associations sont le reflet. Grâce aux apports du débat théorique autour de la construction de la profession journalistique, l'analyse historique du corpus de sources a permis de dégager les logiques fondamentales à l'œuvre derrière la démarche associative empruntée en Suisse en 1884 par différents acteurs de la presse : (1) un réflexe corporatif face aux coûts économiques et symboliques du journalisme politique pour l'Association de la Presse Suisse (APS) ; (2) un mouvement d'organisation et de structuration de la lutte partisane du côté de l'Union Fédérale de la Presse (UFP) ; (3) un vécu commun et des expériences partagées pour les correspondants parlementaires de la Ville fédérale, réunis au sein de l'Union des Représentants de la Presse à Berne (URPB).

Cinq ans plus tard, seule l'APS semble en voie de consolidation et offrir les conditions de possibilité pour les acteurs du journalisme helvétique d'un *projet professionnel* (Le Cam, 2009). En apparence, l'apolitisme revendiqué par l'APS de même que l'échec de l'association conservatrice semblent suggérer une convergence des conceptions en même temps que les prémisses d'une autonomisation par rapport au champ politique. Cependant, les contraintes internes à l'APS pèsent sur la formulation de revendications communes, ramenées aux enjeux économiques de la presse et du journalisme politique, et déterminent la forme prise par leurs stratégies dans la lutte pour l'affirmation de leur activité. En ce sens, cette recherche suggère que la démarche associative empruntée dans les années 1880 en Suisse, loin de constituer un acte d'indépendance, a davantage pour effet de consolider les rapports étroits entre presse et politique. La situation helvétique s'apparente sous ce rapport au cas allemand décrit par Requate (1995), et l'association doit renforcer le prestige social de la presse, tout en traduisant l'ambition des journalistes de revêtir une fonction de premier plan en Suisse, alors engagée depuis 1848 dans un processus de *formation de socialisation nationale* (Arlettaz & Arlettaz, 2004).

Il importe, cependant, de ne pas tirer de conclusions définitives à partir du corpus analysé, surtout

en l'absence d'archives. De fait, pour évaluer l'hypothèse selon laquelle la création d'associations de presse révèle la continuité des liens qui unissent engagement politique et activité journalistique, il serait nécessaire de procéder à une étude plus approfondie des trajectoires individuelles. En l'absence de telles données, tant le poids du journalisme dans un parcours spécifique que le système relationnel qui l'encadre restent compliqués à appréhender. Cette hypothèse requiert aussi une réflexion plus fine sur le profil social des journalistes helvétiques, de même que sur leur inscription, tant individuelle que collective, dans l'ensemble du monde social. De telles analyses fondées sur une démarche au carrefour des *journalism studies* et de l'histoire sociale permettraient peut-être aussi de mieux préciser les spécificités du cas suisse, notamment dans sa dimension identitaire¹¹, et, plus largement, d'interroger la capacité du journalisme d'« homogénéiser le corps national » (Kalifa & Régnier, 2011).

Soumis : 19/07/2023
Accepté le em : 25/05/2024

NOTES

^{1.} Dans son étude transnationale sur le métier d'avocat, Siegrist utilise le concept de professionnalisation bourgeoise pour désigner le mouvement de construction de la profession en Suisse, caractérisé par des « processus informels et spontanés de professionnalisation » (Siegrist, 1996, p. 926).

^{2.} Dans cette perspective, le journalisme en tant que métier serait issu de la rupture de l'unité de fonction que formaient auparavant presse et politique – une perspective proche des analyses en termes de *champ journalistique* (Chalaby, 1998; Neveu & Benson, 2005).

^{3.} Dans *La Presse Suisse*, ouvrage édité en 1896 par l'Association de la Presse Suisse (APS) à l'occasion de l'Exposition nationale de Genève et à ce titre la source directe la plus ancienne, son premier président signalait déjà l'absence de protocoles pour les temps de la fondation (Curti, 1896, p. 3). De fait, *L'Annuaire de la Presse Suisse*, organe de l'APS contenant les procès-verbaux des assemblées, de même que quelques textes thématiques, ne paraît qu'à partir de 1901. Jusqu'en 1909, il consiste en une brochure d'une cinquantaine de pages ; ensuite, en raison du déficit financier, on lui adjoint une chronique politique du pays, dans le but d'intéresser un plus large public, qui le connaît en tant qu'*Annuaire de la Presse Suisse et du Monde Politique*, somme volumineuse de plus de 500 pages. À partir de 1918, l'*Annuaire* est remplacé par le *Bulletin de l'Association de la Presse Suisse*, édité plusieurs fois par an, qui s'est pérennisé sous diverses formes jusqu'à aujourd'hui (*Edito : le magazine suisse des médias* dès 2009).

^{4.} Pour remonter aux sources de l'Union des représentants de la presse à Berne (URPB), nous avons recouru à des articles du *Bulletin* (voir note précédente) consacrés à ses débuts, rédigés à partir de sources aujourd'hui introuvables. Ces historiques sont l'œuvre de l'une des pionnières du journalisme parlementaire en Suisse, Ilse Hohl (1870-1956), dans lequel elle est entrée à 18 ans comme secrétaire de son père pour n'en sortir qu'à sa mort. Voir la bibliographie pour les références.

^{5.} En Suisse, la presse numérisée est disponible sur quatre plateformes : <https://www.e-newspaperarchives.ch> (180 titres) ; <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch> (presse vaudoise) ; <https://www.letempsarchives.ch> (*Journal de Genève* ; *Gazette de Lausanne*) ; <https://www.e-periodica.ch> (975 périodiques spécialisés).

^{6.} La croissance des quotidiens est la suivante : ils sont 77 dans les deux pays en 1885, 92 en 1892, 95 (CH) et 101 (BE) en 1896, 109 (CH) et 100 (BE) en 1906, et enfin 103 (CH) et 108 (BE) en 1912. Rapportées à la population, ces tendances divergent. En Suisse, le rapport est d'environ 1/56 000 habitants en 1867, 1/37 000 en 1887, et finalement 1/32 000 en 1896. En Belgique, ce rapport s'élève à 1/78 000 en 1870, 1/70 000 en 1890 et 1/64 000 en 1900 (Van den Dungen, 2003, pp. 317, 323). Pour la Suisse, la statistique a été réalisée par l'auteur à partir de sources diverses : (Bürgin, 1939 ; Journal de statistique suisse, 1865-1915 ; Office Fédéral de la Statistique, 1891-2021 ; Von Ah, 1887).

^{7.} Dans les grandes lignes, le champ politique suisse est marqué par l'opposition entre une vaste nébuleuse libérale/radicale majoritaire – que l'allemand regroupe sous le vocable *Freisinn* – et conservateurs minoritaires, séparés entre réformés et catholiques et hostiles à toute centralisation du pays. Entre la fondation de l'État fédéral en 1848 et 1891, la majorité libérale occupe les sept sièges du Conseil fédéral.

^{8.} L'assemblée générale de l'APS de 1888 adopte la résolution suivante : « L'Association de la Presse Suisse [...] approuve le but et l'activité de [l'URPB] et se déclare prête à seconder ses efforts. » (« La réunion annuelle... », *JDG*, 1888, p. 2).

^{9.} Dans l'histoire de la pharmacie, cette expression renvoie à des médicaments produits par toutes sortes de gens et dont la composition n'est pas dévoilée (Bonnemain, 2001, p. 471).

^{10.} Il a été possible de reconstituer les parcours de formation de 128 des 143 noms présents dans le registre de 1896, soit 90 %. Les proportions indiquées pour la base des adhérents est le résultat d'un calcul où sont retirés les membres du comité. Des 15 membres du comité sans mandat électoral au moment de leur élection, cinq exerceront ultérieurement une charge politique.

^{11.} De fait, les métiers d'avocat et d'artisan intègrent eux aussi en Suisse la dimension identitaire dans le processus de « nationalisation [de leur] profession » (Surdez, 2005, p. 17).

RÉFÉRENCES

Sources

Administration (1884, 7 novembre). Nouvelliste vaudois, LIXe année, n° 265 (AVL, AVLP 518) [Data set]. Scriptorium. Disponible sur <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/s/a4GPCZGJdo>

Assemblée fédérale (1884, 22 décembre). Nouvelliste vaudois, LIXe année, n° 303 (AVL, AVLP 518) [Data set]. Scriptorium. Disponible sur <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/s/RkTTC7QuTZ>

Association de la presse suisse (1887, 23 juin, 2^e éd.). Journal de Genève, 58^e année, n° 147 (NB FRg 385) [Data set]. Le Temps Archives. Disponible sur https://www.letempsarchives.ch/page/JDG_1887_06_23/2

Association de la presse suisse (1886, 27 juin). La Liberté, 16^e année, n° 147 (NB Zf 773) [Data set]. E-Newspaper Archives. Disponible sur <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LLE18860627-01.2.2>

Berne (1884, 15 juin). Le Confédéré, 37^e année, n° 72 (NB Zf 301) [Data set]. E-Newspaper Archives. Disponible sur <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LCG18840615-01.2.7>

Bonjour, E. (1883, 6 juillet). *Lettres de Zurich. Le congrès de la presse*. La Revue, XVe année, n° 158 (BCU Lausanne, B 1343) [Data set]. Scriptorium. Disponible sur <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/s/TDew6uKQE0>

Chambres fédérales (1885, 10 février). La Revue, XVIIe année, n° 34 (BCUL, B 1343) [Data set]. Scriptorium. Disponible sur <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/s/M9WwTJHRC8>

Chronique des Chambres (1884, 6 juin). Nouvelliste vaudois, LIXe année, n° 133 (AVL, AVLP 518) [Data set]. Scriptorium. Disponible sur <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/s/gR20Hjtgtw>

Chronique neuchâteloise : Sociétés (1885, 9 juin). Gazette de Lausanne, 86^e année, n° 134 (NB Zf 769) [Data set]. Le Temps Archives. Disponible sur https://www.letempsarchives.ch/page/GDL_1885_06_09/2

Confédération suisse (1884, 22 mars). La Revue, XVIe année, n° 70 (BCUL, B 1343) [Data set]. Scriptorium. Disponible sur <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/s/IqARtn9KR0>

Congrès de la presse. (1883, 29 juin). Nouvelliste vaudois, LVIIIe année, n° 152 (AVL, AVLP 518) [Data set]. Scriptorium. Disponible sur <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/s/r2UjCjxB0x>

Corresp. Partic. du Journal de Genève (1883, 5 juillet). Journal de Genève, 54^e année, n° 156 (NB FRg 385) [Data set]. Le Temps Archives. Disponible sur https://www.letempsarchives.ch/page/JDG_1883_07_05/1

Curti, T. (1896). Der Verein der schweizerischen Presse. In Association de la presse suisse (Éd.), *La presse suisse. Die Schweizer Presse* (p. 3-26). Jent & Co.

Der Journalistentag in St. Gallen (1892, 29 juin, 1^{ère} éd.). Neue Zürcher Zeitung, 72^e année, n° 181 (NB Zf 986) [Data set]. E-Newspaper Archives. Disponible sur <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=NZZ18920629-01.2.3>

Der schweizer. Journalistentag (1884, 17 juin). Das

Vaterland, n° 139 (NB Zf 841) [Data set]. Zentralgut. Disponible sur https://zentralgut.ch/image/991171206125005501_1884/709/LOG_0155/

Der schweizerische Journalistentag (1883, 3 juillet, 2^e éd.). Neue Zürcher Zeitung, 63^e année, n° 184 (NB Zf 986) [Data set]. E-Newspaper Archives. Disponible sur <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=DBB18840617-01.2.8>

Der zweite schweizerische Journalistentag (1884, 17 juin). Der Bund, 35^e année, n° 166 (NB Zf 1037) [Data set]. E-Newspaper Archives. Disponible sur <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=DBB18840617-01.2.8>

Dubief, E. (1892). *Le journalisme*. Hachette et cie.

Echos de la réunion annuelle de la presse (1885, 17 juin). L'Impartial, Ve année, n° 1376 (NB Zf 1048) [Data set]. E-Newspaper Archives. Disponible sur <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=IMP18850617-01.2.8>

Emigration (1887, 26 avril). Journal du Jura, 24^e année, n° 97 (NB Zf 977) [Data set]. E-Newspaper Archives. Disponible sur <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=JDJ18870426-01.2.5>

Eidgenossenschaft (1884, 14 juin, 1^{ère} éd.). Neue Zürcher Zeitung, 64^e année, n° 166 (NB Zf 986) [Data set]. E-Newspaper Archives. Disponible sur <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=NZZ18840614-01.2.4>

Eidgenossenschaft (1890, 20 juin, 2^e éd.). Neue Zürcher Zeitung, 70^e année, n° 171, supplément (NB Zf 986) [Data set]. E-Newspaper Archives. Disponible sur <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=NZZ18900620-02.2.19>

Eidgenossenschaft (1884, 24 juin, 1^{ère} éd.). Neue Zürcher Zeitung, 64^e année, n° 176 (NB Zf 986) [Data set]. E-Newspaper Archives. Disponible sur <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=NZZ18900620-02.2.19>

Eidgenossenschaft (1884, 25 juin). Zuger Volksblatt, 24^e année, n° 51 (NB Zf 1210) [Data set]. E-Newspaper Archives. Disponible sur <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=ZVB18840625-01.2.4>

Feuille fédérale suisse - FFS. (1883, 26 novembre). *Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant la révision de la loi sur les taxes postales* (4, 64/1883, pp. 773-814).

Feuille fédérale suisse - FFS. (1885, 5 juin). *Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant des crédits supplémentaires pour 1885* (3, 27/1885, pp. 289-310).

Hohl, I. (1926). Von den Anfängen des Bundesstädtischen Pressvereins. *Bulletin de l'Association de la presse suisse*, 3, 27-33.

Hohl, I. (1931). Der Bundesstädtische Pressverein in den Jahren 1885-1894. *Bulletin de l'Association de la presse suisse*, 4, 65-68.

Journal de statistique suisse. (1865-1915). Dalp. Disponible sur <https://permalink.snl.ch/bib/sz000052401>

Journalistes en pénitence (1884, 29 juillet). Le Bien public, 31^e année, n° 91 (NB Zf 299) [Data set]. E-Newspaper Archives. Disponible sur <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LBP18840729-01.2.18>

La réunion annuelle de l'Association de la presse suisse (1888, 3 juillet, 2^e éd.). Journal de Genève, 59^e année, n° 156 (NB FRg

385) [Data set]. Le Temps Archives. Disponible sur https://www.letempsarchives.ch/page/JDG_1888_07_03/2

L'Association de la presse suisse à Montreux. (1889, 5 août). La Revue, XXI^e année, n° 183 (BCUL, B 1343) [Data set]. Scriptorium. Disponible sur <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/s/lBpNi5djd>

Le droit des obligations et la Presse (1909, 15 octobre). La Revue, XL^e année, n° 243 (BCUL, B 1343) [Data set]. Scriptorium. Disponible sur <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/s/xXIOSJQv9T>

Le gendarme (1892, 24 février). L'Estafette, 30^e année, n° 46 (BCUL, B 1346) [Data set]. Scriptorium. Disponible sur <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/s/9jaKYQ46u>

Les journalistes suisses à Saint-Gall (1892, 29 juin, 2^e éd.). Journal de Genève, 63^e année, n° 153 (NB FRg 385) [Data set]. Le Temps Archives. Disponible sur https://www.letempsarchives.ch/page/JDG_1892_06_29/1

Liste des membres de 1896. (1896). Stadtarchiv Zürich (VII.387). Zürcher Pressverein (ZPV). [Data set].

Loi sur la presse (1892, 10 mai). Bulletin des séances du Grand Conseil vaudois, printemps 1892 (Secrétariat général du Grand Conseil) [Data set]. Scriptorium. Disponible sur <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/s/7gbn6rWnn0>

Nouvelles suisses (1883, 10 juillet). La Liberté, 13^e année, n° 155 (NB Zf 773) [Data set]. E-Newspaper Archives. Disponible sur <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LLE18830710-01.2.5>

Office Fédéral de la Statistique. (1891-2021). *Annuaire statistique de la Suisse*. Francke. Disponible sur <https://permalink.sn.ch/bib/sz001172889>

Presse (1884, 29 juillet). Nouvelliste vaudois, LIX^e année, n° 178 (AVL, AVLP 518) [Data set]. Scriptorium. Disponible sur <https://scriptorium.bcu-lausanne.ch/s/gwyNH9NH9S>

Presse conservatrice (1884, 13 juin, 3^e éd.). Tribune de Genève, 6^e année, n° 139 (NB Zf 774) [Data set]. E-Newspaper Archives. <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=TDG18840613-03.2.22>

Procès-verbaux du Conseil fédéral (1884, 25-28 juillet). Archives fédérales suisses (CH-BAR E1004.1#1000/9#7151*). AFS. [Data Set].

Syndicat suisse des mass media - SSM. (Éd.). (2009). *Edito : le magazine des médias* (édition française). Bachmann Medien. Disponible sur <https://permalink.sn.ch/bib/sz00156711>

Verband der schweizerischen Presse (1884, 27 juin). Der Bund, 35^e année, n° 176 (NB Zf 1037) [Data set]. E-Newspaper Archives. Disponible sur <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=DBB18840627-01.2.6>

Vom Journalistentag in Zürich (1890, 1^{er} juillet). Die Ostschweiz, XVII^e année, n° 149 (NB Zf 1062) [Data set]. E-Newspaper Archives. Disponible sur <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=OSZ18900701-01.2.10>

Von Ah, J. I. (1887). *Die periodische Presse in der Schweiz : Vortrag an der Jahresversammlung der schweiz. gemeinnützigen Gesellschaft in Stans, Nidwalden, 28. September 1887*. P. von Matt.

Weber, K. (1933). Die Entwicklung der politischen Presse

in der Schweiz. In Association de la presse suisse (Éd.), *Die Schweizer Presse [1883-1933] : Festschrift zum 50jährigen Jubiläum des Vereins der Schweizer Presse* (p. 6-103). Keller.

Wettstein, O. (1902). *Die schweizerische Presse : Ihre rechtlichen, moralischen und sozialen Verhältnisse*. Leemann.

Zum Journalistenfest (1883, 30 juin, 1^{ère} éd). Neue Zürcher Zeitung, 63^e année, n° 181 (NB Zf 986) [Data set]. E-Newspaper Archives. Disponible sur <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=NZZ18830630-01.2.2>

Zum Journalistentag. (1883, 30 juin). Der Grütliener, 32^e année, n° 52 (NB FRg 397) [Data set]. E-Newspaper Archives. Disponible sur <http://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=GTR18830630-01.2.2>

Bibliographie

Arlettaz, G., & Arlettaz, S. (2004). *La Suisse et les étrangers : Immigration et formation nationale (1848-1933)*. Antipodes.

Bonnemain, H. (2001). Remèdes secrets. *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, 89(332), 471-476. <https://doi.org/10.3406/pharm.2001.5279>

Bürgin, K. (1939). *Statistische Untersuchungen über das schweizerische Zeitungswesen, 1896-1930*. Buchdr. J. Moltzen.

Chalaby, J. K. (1998). *The invention of journalism*. Palgrave Macmillan.

Clavien, A. (1997). *Histoire de la Gazette de Lausanne : Le temps du colonel 1874-1917*. Ed. de l'Aire.

Clavien, A. (2010). *Grandeurs et misères de la presse politique : Le match Gazette de Lausanne - Journal de Genève*. Antipodes.

Clavien, A. (2017). *La presse romande*. Antipodes & SHSR.

Delporte, C. (1995). Les journalistes dans l'entre-deux-guerres une identité en crise. *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 47, 158-175. <https://doi.org/10.3406/xxs.1995.3186>

Dubar, C., Tripiet, P., & Boussard, V. (2015). *Sociologie des professions* (4^e édition). Armand Colin.

Forno, M. (2012). *Informazione e potere : Storia del giornalismo italiano*. GLF Editori Laterza.

Gruner, E. (1977). *Die Parteien in der Schweiz : [Geschichte neue Forschungsergebnisse aktuelle Probleme]* (2., neu bearb. und erw. Aufl.). Franke Verl.

Jost, H. U. (1992). *Die Reaktionäre Avantgarde : Die Geburt der neuen Rechten in der Schweiz um 1900*. Chronos.

Kalifa, D., & Régnier, P. (2011). Homogénéiser le corps national. In D. Kalifa, P. Régnier, M.-E. Thérenty, & A. Vaillant (Éds.), *La civilisation du journal : Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle* (p. 1411-1428). Nouveau Monde.

Kalifa, D., Régnier, P., Thérenty, M.-E., & Vaillant, A. (Éds.). (2011). *La civilisation du journal : Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*. Nouveau Monde éditions.

Le Cam, F. (2009). *Le journalisme imaginé : Histoire d'un projet professionnel au Québec*. Leméac.

Le Cam, F. (2020). Journalistic Organizations: Arenas for Professional and Symbolic Struggles. *Oxford Research Encyclopedia of Communication*, 1-18. <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780190228613.013.831>

- Lee, A. J. (1980). *The origins of the popular press in England: 1855-1914* (2nd ed.). Croom Helm.
- Martin, M. (1986). « La grande famille » : L'Association des journalistes parisiens (1885-1939). *Revue Historique*, 275(1), 129-157.
- Martin, M. (1987). Structures de sociabilité de la presse : Les Associations de journalistes en France à la fin du XIXe siècle (1880-1910). In F. Thelamon (Éd.), *Sociabilité, pouvoirs et société : Actes du Colloque de Rouen : 24-26 novembre 1983* (p. 497-509). Publications de l'Université de Rouen.
- Mathien, M., & Rieffel, R. (Éds.). (1995). *L'identité professionnelle des journalistes. Actes du colloque de Strasbourg 25 et 26 novembre 1944*. Alphacom-CUEJ Strasbourg.
- Meuwly, O. (Dir.). (2011). *Histoire de la presse politique en Suisse romande au XIXe siècle*. Infolio.
- Neveu, E., & Benson, R. (2005). *Bourdieu and the journalistic field*. Polity.
- Noiriel, G. (1991). *La tyrannie du national : Le droit d'asile en Europe, 1793-1993*. Calmann-Lévy.
- Osterhammel, J. (2017). *La transformation du monde : Une histoire globale du XIXe siècle* (H. Van Besien, Trad.). Nouveau monde éditions.
- Paccaud, E., Robinet, F., & Vallotton, F. (2023). Métiers et professions des médias. *Le Temps des médias*, 41(2), 6-17. <https://doi.org/10.3917/tdm.041.0006>
- Panbianco, A. (1988). *Political parties: Organization and power* (Cambridge Studies In Modern Political Economies). Cambridge University Press.
- Requate, J. (1995). *Journalismus als Beruf: Entstehung und Entwicklung des Journalistenberufs im 19. Jahrhundert : Deutschland im internationalen Vergleich*. Vandenhoeck & Ruprecht.
- Ruellan, D. (1997). *Les « Pro » du journalisme : De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel*. Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.24592>
- Ruellan, D. (2007). *Le journalisme, ou, le professionnalisme du flou*. Presses universitaires de Grenoble.
- Siegrist, H. (1996). *Advokat, Bürger und Staat : Sozialgeschichte der Rechtsanwälte in Deutschland, Italien und der Schweiz (18.-20. Jh.)*. V. Klostermann.
- Surdez, M. (2005). *Diplômes et nation : La constitution d'un espace suisse des professions avocate et artisanales (1880-1930)*. Peter Lang AG.
- Tanner, A. (1988). Bürgertum und Bürgerlichkeit in der Schweiz. Die « Mittelklassen » an der Macht. In J. Kocka (Éd.), *Bürgertum im 19. Jahrhundert : Deutschland im europäischen Vergleich* (Vol. 1, pp. 193-223). Deutscher Taschenbuch Verl.
- Tanner, A. (1995). *Arbeitsame Patrioten - wohlständige Damen : Bürgertum und Bürgerlichkeit in der Schweiz 1830-1914*. Orell Füssli.
- Tartaglia, G. (2008). *Un secolo di giornalismo italiano: Storia della Federazione nazionale della stampa italiana* (Vol. 1). Mondadori università.
- Van den Dungen, P. (2003). *Milieux de presse et journalistes en Belgique au XIXe siècle (1828-1914) : Des origines de l'Etat constitutionnel bourgeois aux débuts de la démocratie de masse* [Thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles]. DI.fusion. Disponible sur <http://hdl.handle.net/2013/ULB-DIPOT:oai:dipot.ulb.ac.be:2013/211230>
- Venema, N. (2023). *Das Volontariat : Eine Geschichte des Journalismus als Auseinandersetzung um seine Ausbildung (1870-1990)*. Herbert von Halem Verlag.
- Widmer, T. (1992). *Die Schweiz in der Wachstumskrise der 1880er Jahre*. Chronos.

Croiser le fer ou croiser la plume : genèse des associations suisses de presse vers 1880

“Cross swords or pens”. Genesis of Swiss press associations in the 1880s

Espadas ou canetas. A origem das associações de imprensa suíças na década de 1880

Espadas o plumas. El origen de las asociaciones de la prensa suiza en la década de 1880

Fr. Face aux transformations du champ médiatique depuis la fin du 20^e siècle, la profession de journaliste est régulièrement sous les feux des projecteurs, et les discours alarmistes se succèdent sur la « crise » du métier, voire sa disparition. Le journalisme fait partie de ces activités que la sociologie des professions peine à définir et à classer selon des critères rigoureux, en partie en raison du caractère multiforme qu’il revêt selon les périodes et les espaces envisagés. Du point de vue historique, les recherches menées depuis les années 1990 identifient le dernier quart du 19^e siècle comme moment fondateur de l’invention du métier. Phénomène largement transnational, la fondation d’associations de presse à partir des années 1880 répond à des logiques propres à la *Civilisation du journal* (Kalifa), mais dont les modalités varient selon les contextes nationaux. Cette contribution vise à éclairer cette problématique en plaçant la focale sur un moment et terrain particuliers de cette histoire : la fondation simultanée en 1884 de trois associations de presse en Suisse. Composantes d’un même processus, ces trois créations renvoient à des inspirations différentes. En articulant les préoccupations des acteurs de ces démarches associatives avec les transformations auxquelles ils font face, cet article souligne les divisions qui caractérisent, en Suisse, les gens de presse. L’Association de la presse suisse naît sous l’égide de la neutralité partisane et promeut une définition large du métier. En réaction, refusant la neutralité politique, les catholiques-conservateurs, minoritaires, sont tentés par un regroupement sur la base d’affinités politiques afin de renforcer la position de leur parti. En parallèle, l’Union des correspondants de la Ville fédérale (Berne) manifeste les préoccupations d’un groupe spécifique de journalistes, plus directement orientées sur l’activité professionnelle.

Mots-clés : histoire sociale, journalism studies, identité professionnelle, Suisse, presse politique

En. With the transformations of the media industry since the end of the 20th century, the profession of journalist has regularly been under the spotlight, with a succession of alarmist speeches about the “crisis” of the profession, or even its disappearance. Journalism belongs to those activities that the sociology of professions has difficulty defining and classifying based on rigorous criteria, partly because of its multi-faceted nature, depending on the times and places considered. From a historical point of view, research conducted since the 1990s has identified the last quarter of the 19th century as the pivotal moment in the profession’s creation. A largely transnational phenomenon, the founding of press associations from the 1880s onwards was a response to logics specific to the *Civilization of the Newspaper* (Kalifa), but whose modalities varied from one country to another. This article aims to shed light on this topic by focusing on a particular moment in history: the simultaneous founding of three press associations in Switzerland in 1884. While all three were part of the same process, they are rooted in different aspirations. By articulating the preoccupations of the people involved with the transformations these associative initiatives go through, this article highlights the divisions that characterize press people in Switzerland. The Swiss Press Association was born under the aegis of partisan neutrality and promoted a broad definition of the profession. Rejecting political neutrality, the Catholic-conservative minority were tempted to join forces on the basis of political affinity in order to strengthen their party’s position. At the same time, the Union of Correspondents of the Federal

City (Berne) voiced the concerns of a specific group of journalists, more directly oriented towards their professional activity.

Keywords: social history, journalism studies, professional identity, Switzerland, political press.

Pt. Diante das transformações ocorridas no campo midiático desde o final do século XX, a profissão de jornalista tem estado regularmente sob os holofotes, com uma série de discursos alarmistas sobre a “crise” da profissão, ou até mesmo seu desaparecimento. O jornalismo está entre as atividades de difícil definição e classificação pela sociologia das profissões com base em critérios rigorosos, em parte devido à sua natureza multifacetada, dependendo da época e do local. Em uma perspectiva histórica, as pesquisas realizadas desde a década de 1990 apontam o último quarto do século XIX como o momento crucial para a profissão. A criação de associações de imprensa, a partir da década de 1880, foi um fenômeno altamente transnacional, que respondeu a lógicas próprias da “Civilização do Jornal” (Kalifa), mas que assumiu diversas formas, de acordo com os contextos nacionais. Tendo em vista essa problemática, o presente trabalho enfoca um momento e campo específico dessa história: a fundação simultânea, em 1884, de três associações de imprensa na Suíça. Por mais que estas tenham feito parte do mesmo processo, elas resultaram de motivações diversos. Ao relacionar as preocupações das pessoas que participaram dessas fundações com as transformações enfrentadas por elas, este artigo destaca as divisões que caracterizam o mundo da imprensa na Suíça. A Associação da Imprensa Suíça foi fundada sob a bandeira da neutralidade partidária, promovendo uma definição abrangente da profissão. Reagindo a essa criação e recusando a neutralidade política, os católicos conservadores, que estavam em minoria, procuraram se associar com base em suas afinidades políticas, a fim de fortalecer o posicionamento de seu partido. Ao mesmo tempo, a União dos Correspondentes da Cidade Federal (Berne) expôs as preocupações de um grupo específico de jornalistas, mais diretamente relacionadas à atividade profissional.

Palavras-chave: história social, *journalism studies*, identidade profissional, Suíça, imprensa política

Es. Con la transformación del campo mediático desde finales del siglo XX, la profesión de periodista se encuentra regularmente en el punto de mira, dando lugar de forma continua a discursos alarmistas sobre la “crisis” de la profesión, o incluso su desaparición. El periodismo es una de esas actividades que la sociología de las profesiones tiene dificultades para definir y clasificar de forma rigurosa, en parte debido al carácter polifacético que toma de acuerdo a la época y el lugar considerados. Desde una perspectiva histórica, las investigaciones realizadas desde los años noventa identifican el último cuarto del siglo XIX como el momento fundacional de la invención de la profesión. Un fenómeno en gran medida transnacional, la fundación de asociaciones de prensa a partir de la década de 1880 responde a una lógica propia de la “civilización del periódico” (Kalifa), pero que varía según los contextos nacionales. El objetivo de este artículo es arrojar luz sobre este asunto centrándose en un momento y lugar concretos de este proceso: la fundación simultánea de tres asociaciones de prensa en Suiza en 1884. Aunque las tres formaron parte del mismo proceso, tuvieron distintas fuentes de inspiración. Al vincular las preocupaciones de los miembros de estos procesos asociativos con los cambios a los que se enfrentan, este artículo pone de relieve las divisiones que caracterizan a la prensa en Suiza. La Asociación Suiza de la Prensa se fundó bajo la bandera de la neutralidad partidista y promovió una definición amplia de la profesión. Los católicos conservadores, que eran minoría, respondieron rechazando la neutralidad política y se vieron tentados de agruparse de acuerdo a sus afinidades políticas con el objeto de reforzar la posición de su partido. Al mismo tiempo, la Unión de Corresponsales de la Ciudad Federal (Berne) expresaba las preocupaciones de un grupo específico de periodistas, orientados más directamente hacia la actividad profesional.

Palabras clave: historia social, estudios periodísticos, identidad profesional, Suiza, prensa política